

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 26

**MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	9
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	10
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	11
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	12
2.1.	PROGRAMME 346: EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	17
2.2.	PROGRAMME 347: INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	26
2.3.	PROGRAMME 348: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	35
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	47

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	48
3.2.	LEÇONS APPRISES	50
3.3.	PERSPECTIVES	50

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC) a pour socle le DSCE qui s'appuie lui-même sur la Vision du développement global. Cette Vision fait du Cameroun à l'horizon 2035 « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Dans cette optique, le Gouvernement entend bâtir une économie forte et compétitive. Aussi un accent particulier est-il mis sur la formation du capital humain à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

Conformément au Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINJEC contribue grandement à l'atteinte de cet objectif, dans le cadre de l'éducation civique, de l'intégration nationale, de la culture démocratique et de la culture de la paix, de l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes et surtout de la mise en œuvre des Très Hautes directives du Président de la République, Chef de l'État contenues dans son message à la jeunesse du 10 février 2016, relative à l'implémentation d'un Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes) pour la facilitation et l'accélération de l'insertion économique de la jeunesse.

Ces différentes missions sont précisées dans la revue des programmes pour le triennat 2018 – 2020 et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2018-2020). De ces outils de pilotage, s'est décliné le budget programme et le Programme de Performance des Administrations (PPA) 2018 qui a fait l'objet d'une pré-évaluation au cours des pré-conférences budgétaires tenues au Ministère des Finances en juillet 2017. Chacun de ces programmes est décliné en actions, activités et tâches dans la Revue des programmes et le CDMT.

Le présent exposé, porte sur les points d'ancrage des programmes de notre département ministériel dans les domaines de l'éducation civique, de l'intégration nationale, de l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes.

a- Éducation Civique

Au Cameroun, la nécessité de renforcer l'éducation civique s'impose aujourd'hui face à la montée fulgurante des actes inciviques, de l'immoralité et de la crise généralisée des valeurs essentielles de paix, de travail, de solidarité et de tolérance.

Au regard des missions à lui assignées, le MINJEC est considéré comme chef de file de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

Dès lors, il apparaît nécessaire voire impératif de repenser la société camerounaise afin de mettre en place une nouvelle gouvernance éducative visant un réarmement moral des populations et une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

Pour cela, la réforme des programmes, suite à l'élaboration du « *Référentiel National d'Education Civique* » a constitué une opportunité. Ce document concerne tous les niveaux d'éducation (maternelle, primaire, secondaire, supérieur, extrascolaire et professionnelle) et les différents groupes sociaux. Par ailleurs, il a permis en tant que document de référence,

d'élaborer des documents cadres et des stratégies sectorielles permettant d'organiser avec efficience le lancement officiel de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale, par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sur le thème : « **Ma contribution citoyenne pour l'avènement d'un Cameroun exemplaire** ».

En effet, l'organisation de la campagne nationale d'éducation civique, en 2014 dans ce contexte, a constitué en réalité une occasion idoine pour le MINJEC de déclencher la dynamique de travail collectif de toutes les parties prenantes en vue d'impliquer toutes les catégories de citoyens à s'approprier les enjeux de la campagne et la réappropriation par ces strates sociales, des valeurs civiques et morales devant leur permettre de contribuer à l'avènement d'un Cameroun exemplaire.

Le Programme National d'Education Civique et d'Intégration Nationale (PNEC), qui est l'un des instruments pédagogiques, comportant entre autres le diagnostic, les orientations générales, les objectifs pédagogiques, ainsi que le cadre institutionnel et les mécanismes de mise en œuvre, est donc un moyen et un cadre déterminants de systémisation et de mise en œuvre de l'éducation civique et citoyenne à travers l'ensemble des instances du système éducatif national qui cible toutes les couches sociales.

Aussi, l'appropriation judicieuse par toutes les parties prenantes (responsables du MINJEC, ministères partenaires, experts et pédagogues) de ce programme pédagogique opérationnel sectoriel, véritable outil didactique d'encadrement civique et moral qualitatif et quantitatif de la population, s'avère indispensable pour l'atteinte de l'émergence par notre Pays.

En 2018, la pérennisation de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par l'activation du Projet d'Education Populaire Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN), a permis la sensibilisation, toutes valeurs cumulées de plus de 2 308 729 personnes sur les valeurs civiques et morales, cela à travers l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale mis sur pied sur l'ensemble du territoire national, le déploiement des Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaine et Rurale (EMAPUR) et les Médiateurs Communautaires (MC), les Clubs d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CECIN). De même la formation des appelés par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) s'est poursuivie, avec pour l'exercice 2018 une cuvée de 1303 appelés. Cette dynamique s'est accélérée sur l'étendue du territoire national à travers l'opérationnalisation du Programme National de Volontariat (PNV) et la mobilisation des énergies et compétences des volontaires autour des villages pionniers de 2^{ème} génération.

b- Intégration nationale

Le développement du Cameroun nécessite la mobilisation efficiente de toutes les énergies dans un cadre de cohabitation harmonieuse. Elle exige également le renforcement de l'intégration et de la mobilisation nationale, ainsi que la consolidation du processus démocratique.

Parlant de l'intégration et de la mobilisation nationale, il s'agit d'amener les camerounais à dépasser les identités primaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire face à la mondialisation et à ses nombreux défis.

Les différentes initiatives dans ce sens devraient s'articuler autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplins du développement. La promotion systématique du mérite comme

facteur de base du progrès social contribuera à diffuser le sentiment d'une égalité de chances offerte à tous, sans distinction d'aucune sorte.

Par ailleurs, l'intégration devra trouver dans le développement économique et dans le développement des infrastructures de communication et de télécommunications, un facteur de stimulation important à travers le développement des échanges et l'interpénétration des cultures.

La consolidation du processus démocratique suppose un fonctionnement harmonieux de l'Etat, des partis politiques et de la société civile, selon les règles du jeu. Cela nécessite le renforcement de la participation des populations à travers un ensemble d'actions orientées vers l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Plusieurs axes doivent être déclinés en stratégies opérationnelles dans l'optique de l'intégration nationale notamment :

- l'intégration et la mobilisation nationales ;
- la promotion des valeurs communes ;
- la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux au processus de prise de décision ;
- la lutte contre les forces centrifuges ;
- la solidarité et la redistribution équitable des richesses ;
- le développement équilibré et harmonieux du territoire ;
- la mobilisation citoyenne et le réarmement moral ;
- la communication sociale.

C'est dans ce sens qu'a été élaborée la Stratégie Camerounaise d'Intégration Nationale (SCIN), qui porte sur un diagnostic, des objectifs et des choix stratégiques, des plans d'actions et des mécanismes de mise en œuvre, avec pour but de former des citoyens enracinés dans leur culture, respectueux de l'intérêt général, du bien commun, de l'éthique et des valeurs démocratiques, soucieux du vivre ensemble harmonieux et ouverts au monde.

Son appropriation judicieuse et adéquate par toutes les parties prenantes s'avère également indispensable pour que notre Pays, à travers des citoyens solidaires, tolérants, vivant en harmonie dans la paix et le travail, puisse atteindre son émergence.

Pour l'exercice 2018, le MINJEC a mis en place une stratégie visant la sensibilisation de proximité des populations sur les questions de vivre ensemble et la culture de la paix. Cela s'est traduit par le développement des activités de brassage à l'exemple des Journées du Vivre Ensemble Camerounais (JVEC) organisées à l'occasion de la célébration de la fête nationale. Cette mobilisation a permis de sensibiliser plus de 7700 personnes sur l'ensemble du territoire national.

c- Insertion socio-économique des jeunes

Selon le document "Cameroun : vision 2035", la stratégie de développement social vise à améliorer le niveau de développement humain. Elle permet également le relèvement des indicateurs d'espérance de vie à la naissance, de santé, d'éducation, d'emploi, de participation à la vie sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les actions que le MINJEC entend mener au cours des trois prochains exercices budgétaires.

Les éléments d'ancrage du MINJEC au DSCE sont perceptibles au [paragraphe 343], page 90, consacré à la promotion de l'emploi des jeunes à travers des programmes spécifiques existants. Dans le cadre du prochain triennat, il s'agit pour le MINJEC de poursuivre et d'intensifier les actions jusqu'ici entreprises en faveur de la promotion économique des jeunes, et d'envisager de nouvelles perspectives visant à booster l'accès des jeunes à l'emploi et à l'auto-emploi.

Un accent particulier doit être mis pour l'essentiel sur l'amélioration de la performance administrative et l'accélération de la mise en œuvre du PTS-Jeunes à travers :

- l'intensification de l'inscription des jeunes à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), leur référencement vers les guichets correspondant à leurs aspirations et la facilitation de leur accès aux opportunités gouvernementales et non gouvernementales à travers la Carte Jeune Biométrique dont la production devrait s'accroître ;
- l'accompagnement technique, entrepreneurial et managérial pré et post financement des jeunes dans les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) et l'amélioration de la viabilité des entreprises créées par les jeunes à travers les 17 projets-filières résultant de la spécialisation du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) ;
- la facilitation et l'accélération de l'insertion économique de la jeunesse à travers le financement des projets des jeunes par le Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ) ;
- l'accompagnement des jeunes de la diaspora en général et les migrants de retour en détresse en particulier, à travers le Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI) ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes à travers la construction et l'équipement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) et la poursuite de la mise en place des pépinières d'entreprises dans ces structures, ainsi que l'autonomisation des jeunes qui y sont formés, conformément aux dispositions du décret 2010/1099/PM du 7 mai 1999 portant organisation et fonctionnement des CMPJ.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Selon les dispositions du Décret n°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, celui-ci est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;
- de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;
- de l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- de la promotion de l'intégration nationale ;

- de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse.

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment : le Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD) et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC).

Au plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs autres départements ministériels. Dans le domaine de la formation professionnelle, il offre aux apprenants à travers les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), un encadrement et un accompagnement extrascolaires, en vue de leur épanouissement. Ici, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) est incontestablement considéré comme le chef de file, tandis que le MINJEC y apparaît comme intervenant avec d'autres départements ministériels qui œuvrent dans ce domaine.

S'agissant de la culture de la paix et de la culture démocratique, le MINJEC y intervient à divers niveaux, en fonction de sa cible.

Pour terminer, sur le plan technique, il convient de relever le caractère transversal des actions du MINJEC qui se déploie aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, indépendamment de la nouvelle nomenclature du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Ces domaines d'intervention couvrent entre autres les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle ;
- enseignement hors niveau ;
- affaires communes de la jeunesse ;
- vie associative des jeunes ;
- lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
- protection sociale, assainissement et protection de l'environnement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois programmes du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ont été mis en œuvre en 2018 dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants : la poursuite de la mise en œuvre progressive de l'organigramme, l'intensification et la pérennisation de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale à travers l'opérationnalisation du Projet d'Education Populaire Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN), l'appui aux structures d'accompagnement pour le suivi-évaluation des activités sur l'étendue du territoire national, la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, la poursuite de l'insertion sociale et économique des jeunes urbains et ruraux, le développement du volontariat, la poursuite de l'opérationnalisation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), de plus l'on note

l'intensification des actions en faveur de la lutte contre les fléaux auprès des jeunes à travers le projet prévention primaire du VIH chez les adolescents et les jeunes, la mise œuvre du Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-Jeunes) rappelé par le Président de la République lors de son discours à la jeunesse du 10 février 2017, la poursuite de la construction des structures d'encadrement de jeunes, la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, la lutte contre l'insécurité dans certaines régions du pays et l'organisation des élections présidentielles.

• **La mise en œuvre progressive de l'organigramme**

La mise en œuvre progressive de l'organigramme du MINJEC a permis de pourvoir l'ensemble des unités administratives du territoire national en structures techniques déconcentrées et rattachées (10 délégations régionales, 58 délégations départementales, 360 délégations d'arrondissement, 02 CMPJ de référence, 10 CMPJ régionaux, 58 CMPJ départementaux, 364 CMPJ d'arrondissement et de villages) et en personnels.

Il est à noter que l'ouverture et le fonctionnement effectif de 434 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes vise à améliorer la qualité de l'encadrement extra-scolaire de proximité de la Jeunesse.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

- L'introduction d'un nouveau Régime Financier de l'Etat ;
- Les problèmes des sécessionnistes dans les régions du NORD – OUEST et de SUD – OUEST ;
- L'insécurité aux frontières (Extrême-nord et Est du Cameroun) ;
- La persistance de l'insécurité liée aux activités de la secte terroriste BOKO HARAM ;
- La poursuite de la réduction du train de vie de l'État ;
- La rareté de la ressource financière ;
- La préparation de la CAN 2019 ;
- L'organisation des élections présidentielles, ... ;
- La gestion de la crise post-électorale ;
- La persistance de l'incivisme des populations ;
- La persistance du chômage et du sous-emploi des jeunes ;
- Le discours du Chef de l'Etat du 10 février 2017 rappelant la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-Jeunes).
- La recrudescence de la consommation des drogues et stupéfiants en milieux scolaire, universitaire et extrascolaire.
- La recrudescence des replis identitaires au Cameroun ;
- L'augmentation des flux migratoires aventuristes dont les conséquences sont extrêmement néfastes chez les jeunes ;
- Les retours massifs des jeunes migrants camerounais récupérés dans des zones de transit, et en situation de détresse dans certains pays d'accueil ;
- Les recommandations du Sommet de l'Union Africaine et Union Européenne relatives à la croissance inclusive des couches vulnérables en particulier des jeunes.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 346

EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE

Responsable du programme

SANDJOK MARC ARMAND AIME

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 346 concourt à la promotion de l'Education Civique, l'Intégration Nationale et la promotion du volontariat sur l'ensemble du territoire national. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il est question pour ce programme de :

- mettre en œuvre des activités en vue de faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- faire un état des lieux des problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme ;
- promouvoir la participation des populations aux travaux d'intérêts communautaires et susciter leur engagement aux activités de volontariat.

OBJECTIF	Promouvoir la culture de la citoyenneté auprès des populations	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	387305.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	1.0655805E7 2018
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en œuvre du référentiel camerounais d'éducation civique et d'intégration nationale
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 5 572 125 000	CP 5 572 125 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SANDJOK MARC ARMAND AIME,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 346 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a été exécuté dans un contexte marqué par la croisade contre la montée inquiétante de l'incivisme dans toutes les sphères sociales, la réglementation progressive des normes en matière de volontariat et des travaux d'intérêt communautaires, la nécessité du renforcement et de la modernisation des structures d'encadrement de proximité des populations en éducation civique, le renforcement des capacités des formateurs et surtout les atteintes à l'inclusion sociale.

En effet, l'environnement social camerounais est caractérisé aujourd'hui, plus que par le passé, par un effondrement remarquable des valeurs civiques, morales et éthiques. Ainsi, les valeurs telles que l'amour de la patrie, le respect des institutions et des emblèmes de la République, le

respect de la chose publique, la paix, la solidarité, l'honnêteté, l'intégrité, entre autres, sont en perte de vitesse.

En plus, on observe une forte tendance au repli identitaire, une amplification des déviances, surtout en milieu jeune, à travers des actes tels que le banditisme, l'abus de drogues et des substances illicites, les agressions, les vols, les viols, le radicalisme, l'extrémisme violent et le sécessionnisme

La mise en œuvre du programme 346 a été également influencée par les attaques de la secte terroriste BOKO HARAM et des exactions des groupes sécessionnistes au NORD – OUEST et au SUD – OUEST.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le programme 346 a pour objectif de Promouvoir la culture de la citoyenneté auprès des populations Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique. Il était question de mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques de la population en général, et chez les jeunes en particulier ; d'adresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme, favoriser une plus grande implication des populations aux travaux d'intérêt communautaires et de volontariat et surtout assure un encadrement de proximité des populations à travers des structures de terrain. Ceci devait s'opérer à travers une démarche pédagogique, traduite par l'appropriation par toutes les parties prenantes des documents didactiques susmentionnés, l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, le développement des stratégies en vue d'intéresser les jeunes populations aux activités d'intérêt communautaires et de volontariat, le renforcement des capacités des populations et des jeunes en particulier en vue de les doter de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la Nation.

A ce titre, de nombreuses actions ont été menées au cours de l'année 2018 :

- La préparation, la coordination et le suivi des fêtes et cérémonies officielles sur l'ensemble du territoire national ;
- La pérennisation de la campagne nationale de l'éducation civique et de l'intégration nationale à travers l'opérationnalisation du Projet d'Education Populaire, Civique et d'Intégration Nationale.
- L'animation des Clubs d'éducation civique et d'intégration nationale en milieu scolaire, universitaire et dans les quartiers ;
- Le déploiement des EMAPURS sur le terrain ;
- La sensibilisation des populations à travers les grands regroupements des populations ;
- Le réarmement moral des jeunes inscrits à l'ONJ ;
- La production et la diffusion des supports de sensibilisation ;
- La poursuite des activités de volontariat, les chantiers jeunesse et les activités d'Intérêt Général ;
- La création et le développement des nouveaux Villages Pionniers ;

- Le développement du volontariat de mission ;
- La formation des relais éducatifs (médiateurs communautaires).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2 429 858 personnes formées sur les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC 90% de mise en œuvre du référentiel Camerounais d'éducation civique et D'intégration nationale	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 795 488 904	CP 5 795 488 904
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -223 363 904	Ecart CP -223 363 904
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 425 216 000	CP 5 425 216 000
TAUX DE CONSOMMATION	93,61 %	93,61 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	-Non budgétisation de certaines actions et activités prioritaires -la formulation de certains indicateurs ne permet pas de rendre compte de toutes les activités menées	
PERSPECTIVES 2019	-sur le plan de la cohérence interne, reformulation des indicateurs de performance à la fois du programme et des actions ; - la rationalisation des activités; -la mise en œuvre des plans d'actions issus des documents de référence ; -planification stratégique des programmes ; -l'implication effective de toutes les parties prenantes.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Dans le cadre de l'Education Civique et l'Intégration Nationale, la mise en œuvre des actions y Relatives a permis d'atteindre les résultats techniques et performances présentées dans les tableaux ci-après :

</

Action 02 PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE

OBJECTIF	Promouvoir et renforcer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs de vivre ensemble harmonieux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64.17	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		12000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7700					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	0	0				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par : · L'insécurité aux frontières (Extrême-nord et Est du Cameroun). · La persistance de l'insécurité liée aux activités de la secte terroriste BOKO HARAM. · La persistance des conduites addictives en milieux scolaire, universitaire et extrascolaire ; · La persistance des replis identitaires au Cameroun ; Les problèmes des sécessionnistes dans les régions du NORD – OUEST et de SUD – OUEST.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	-Préparation, coordination et suivi de la fête Nationale ; - 7700 personnes sensibilisées sur les valeurs du vivre ensemble harmonieux à travers l'Organisation des Journées du Vivre Ensemble Camerounais sur l'ensemble du territoire national.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources de l'action ont servi à l'organisation de la fête nationale, mais surtout dans le cadre de cette célébration, à la sensibilisation des populations sur les questions de paix, de cohésion sociale et de vivre ensemble à travers les activités telles que les carrefours locaux du vivre ensemble, la marche du vivre ensemble, les olympiades. Cette ressource est généralement transformée en caisse d'avance logé à l'action 01. D'où l'affichage d'une dotation révisée nulle.							
Perspectives 2019	- Poursuite des actions de sensibilisation et de réarmement moral des populations ; - Opérationnalisation des structures de mise en œuvre des recommandations et résolutions du colloque international sur l'éducation civique de 2013 ; - Poursuite de la Campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale - Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre des politiques d'intégration nationale - Multiplier les activités de brassage des populations à l'exemple des journées du patrimoine camerounais, les camps d'intégration nationale pour jeunes, la diffusion des exemples... ; Elaborer des cadres de concertation pour le dialogue intergénérationnel							

Action 03 PROMOTION DU VOLONTARIAT

OBJECTIF	Susciter l'engagement des populations dans les activités de volontariat								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes engagés dans les activités de volontariat				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100.11		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		13000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		214050.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		214 279						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	11 000 000	11 000 000	9 200 000	9 200 000	9 200 000	9 200 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Développement d'une culture du volontariat en tant que levier important de renforcement de la cohésion sociale et de l'intégration nationale et d'incitation de toutes les franges de la population à un engagement et à une participation, sans contrepartie, à la réalisation des objectifs de développement de la nation								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• 12 776 volontaires sont sélectionnés pour les activités de volontariat; • 229 Volontaires retenus pour la campagne VVJ 2018; • 97 clubs de volontariat créés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ainsi que les difficultés rencontrées pour le déblocage des fonds ont mis un frein à la réalisation optimale de l'activité au niveau du PNV (les ressources prévues pour le déploiement des volontaires de mission n'ont pas pu être débloquées car logées dans l'investissement)								
Perspectives 2019	· l'opérationnalisation des clubs de volontariat permettrait d'engager davantage de personnes dans les activités de volontariat. · 500 volontaires recrutés dans les domaines de l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat agropastoral (Rapport disponible) 100 clubs opérationnels organisés en un réseau national (Rapport disponible)								

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT EN ÉDUCATION CIVIQUE								
OBJECTIF	Doter les services d'encadrement en éducation civique d'infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de centres de formation du Service Civique National de Participation au Développement construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 000 000	5 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action intervient dans un contexte marqué par la poursuite de l'opérationnalisation de l'ASCNPD et la réhabilitation du CNEPCI en vue de l'implémentation et la mise en œuvre du PTS-Jeunes							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	RAS							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Pas de dotation financière. en effet, la seule activité budgétisée est plutôt une activité de l'action 05. Donc c'est par erreur de budgétisation qu'elle apparait dans ladite action							
Perspectives 2019	Poursuivre le développement des structures d'encadrement de proximité des populations							

Action 05 DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ÉDUCATION POPULAIRE ET CIVIQUE									
OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la pratique éducative des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de programmes éducatifs élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 9.09		
	Unité de mesure								
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		11.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		01						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 000 000	4 000 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Déficit des documents didactiques devant accompagner les campagnes de masse sur le terrain								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration du Guide de l'animateur EMAPUR								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La ressource a permis l'élaboration d'un guide pour les campagnes de terrain des Equipes mobiles d'animation Urbaine et Rurale au regard du contexte, bien qu'au départ la provision concernait l'élaboration d'un guide de sensibilisation sur les dangers de l'immigration clandestine.								
Perspectives 2019	- production des supports de sensibilisation en éducation populaire et civique ; - élaboration des programmes éducatifs ; formation des formateurs et certification des formations.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 347

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Responsable du programme

Mme RAHMATOU SADJO épse MOLUH
Directeur de la Promotion Economique des Jeunes

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel concourt à la promotion de l'insertion sociale et économique des jeunes à travers le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, l'accompagnement des jeunes à l'insertion socioprofessionnelle, la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté, la promotion de la vie associative, la promotion de la participation des jeunes et le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Ces actions ont pour finalité la formation entrepreneuriale ou professionnelle des jeunes, et leur insertion dans le tissu économique.

OBJECTIF	Contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	68354.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	158729.0
Indicateur	Année cible:	2018
	Intitulé:	Nombre de jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC et insérés dans le tissu économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	23101.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	39886.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 6 237 644 490	CP 5 936 787 490
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme RAHMATOU SADJO épse MOLUH, Directeur de la Promotion Economique des Jeunes	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Programme 347 au cours de l'année 2018 a été marquée par un certain nombre d'éléments contextuels dont les plus dominants sont liés aux ressources et moyens d'implémentation du Programme, aux facteurs socioéconomiques et politiques influant sur le Programme, et au dispositif de mise en œuvre déployé par le MINJEC.

En effet, l'insuffisance des ressources n'a pas permis un meilleur accomplissement des résultats escomptés. Le programme s'est ainsi réalisé dans un contexte caractérisé par une offre volumineuse, comparée aux capacités très réduites du département ministériel en général et du Programme en particulier.

Cette importance de la demande indiquant le nombre et sans cesse croissant de jeunes en quête d'insertion est le corollaire de la persistance du chômage, du sous-emploi, et d'un marché de l'emploi très limité et quasi statique, en dépit des initiatives mises en place par l'Etat et les autres intervenants en la matière.

Il est également à relever que certaines difficultés d'insertion qu'éprouvent les jeunes sont dues à une faible employabilité face aux possibilités d'insertion existantes, le faible potentiel entrepreneurial de ceux qui s'orientent vers l'emploi indépendant, et le faible réarmement moral qui explique la faible pérennité de plusieurs initiatives d'insertion des jeunes.

Il convient également de relever le déficit informationnel en matière d'insertion socioéconomique des jeunes, un déficit perceptible à plusieurs niveaux, entre autres l'insuffisante information des jeunes sur les opportunités existantes, l'information qualitativement et quantitativement insuffisante sur l'insertion des jeunes, et la faible visibilité de cette insertion et le caractère parcellaire de l'information y relative, dénotant l'absence d'une véritable synergie entre les initiatives d'insertion socioéconomique en faveur de la jeunesse.

L'on peut à juste titre entrevoir comme une lueur d'espoir dans ce contexte chargé de contrainte, la prescription du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes) par le chef de l'Etat en vue de l'intensification de l'insertion socio-économique des jeunes.

Par ailleurs l'on peut également relever des éléments de contexte relatifs aux migrations, entre autres :

- v L'augmentation des flux migratoires aventuristes dont les conséquences sont extrêmement néfastes chez les jeunes ;
- v L'appel lancé par le Chef de l'Etat à la diaspora camerounaise pour son intégration nationale et sa participation effective au développement ;
- v Les retours massifs des jeunes migrants camerounais récupérés dans des zones de transit, et en situation de détresse dans certains pays d'accueil.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 347 pour le 2^e triennat du budget programme au Cameroun correspondant à la période triennale 2016 - 2018, était de contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes en faisant passer de **91818** à **165482**, le nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique, et de **34419** à **42585** le nombre de jeunes insérés dans le tissu économique. Pour ce faire, six actions ont été retenues notamment le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, l'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC, l'insertion socioprofessionnelle, la promotion de l'insertion des jeunes en difficultés, la promotion de la vie associative, la promotion de la participation des jeunes, le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Ces différentes actions ont abouti en 2018 à :

- La mobilisation de **507 614** jeunes à travers l'inscription à l'ONJ ;
- La formation de **165 105** jeunes (sur les **165 482** attendus) dans les structures du MINJEC en vue de leur faire acquérir des compétences nécessaires à leur insertion sociale et économique ; soit une performance de **99,55%** pour l'indicateur y relatif due à la forte demande de formation au niveau des CMPJ et dans les programmes et projets ;
- L'insertion dans le tissu économique de **43 545** jeunes (sur une valeur cible de **42 585**),

soit une performance de **102,25%** due, en plus du financement dans le cadre du PTS jeunes, à la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Résilience Socio-Economique des jeunes vulnérables des régions du Nord Cameroun (PARSE), en partenariat avec la GIZ ;

- Le renforcement des capacités et l'autonomisation de 1078 (sur les 2400 prévus) jeunes en difficultés ;
- Le renforcement des capacités de 7586 jeunes dans le processus de prise de décision ;
- L'accompagnement de 9 928 organisations de jeunesse sur les 12 220, soit une performance de l'ordre de 81,4% ;
- Le transfert de 100 PME arrivées à maturité à l'APME ;
- La construction de 01 CMPJ (sur 10) et l'équipement de 05 CMPJ, faisant ainsi passer le taux de couverture en structures d'encadrement opérationnelles de 16,36% à 27%, au lieu de 30% comme envisagé. L'écart observé se justifie par le fait que le MINJEC a opté pour l'équipement de davantage de structures, afin de les rendre plus opérationnelles.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	165 105 jeunes formés dans les structures du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique 43 545 jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC insérés dans le tissu économique	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	109,17%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 536 213 420	CP 5 235 356 420
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 701 431 070	Ecart CP 701 431 070
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 973 333 675	CP 4 973 333 675
TAUX DE CONSOMMATION	93,89 %	99,54 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les dépassements observés sont dus à plusieurs facteurs, entre autres : - La mise en œuvre du Projet d'appui à la résilience socio-économique des jeunes des régions septentrionales du Cameroun (PARSE), l'opérationnalisation des incubateurs, le démarrage effectif du PTS jeunes et la densification des activités de participation des jeunes à la lutte contre les fléaux sociaux. - Le financement des projets des jeunes a bénéficié des remboursements d'anciens bénéficiaires du PAJER-U, ce qui a permis de financer un plus grand nombre de projets.	
PERSPECTIVES 2019	- 191 213 jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique - 44 998 jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC et insérés dans le tissu économique En outre, plusieurs éléments sont à prendre en ligne de compte notamment : - la nécessité d'adapter l'allocation des crédits au nombre de structures d'encadrement créées et aux besoins de chaque structure, et celle de disposer du maximum de structures d'encadrement des jeunes fonctionnelles ; - une augmentation de l'enveloppe allouée au programme qui se présente comme une exigence fondamentale. - la rationalisation des activités et des indicateurs dans le cadre de la gestion du programme, dans l'optique d'atteindre les résultats escomptés.	

Action 02 ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FORMÉS DANS LES STRUCTURES DU MINJEC À L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

L'essentiel des ressources allouées à l'action couvre la prise en charge des salaires des personnels (3 milliards) et l'appui au fonctionnement des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes.

Formation des Jeunes.

OBJECTIF	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes encadrés et accompagnés par les structures du MINJEC dans un processus d'insertion socioprofessionnelle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60,08	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		19402.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		69762.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		41 911 jeunes encadrés et accompagnés					
	CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		
AE		CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
4 080 175 000		4 080 175 000	3 605 459 248	3 605 459 248	3 605 459 248	3 605 459 248	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- accroissement de la demande ; - insuffisance de ressources.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La formation et l'accompagnement de 41 911 jeunes dans les CMPJ, le CENAJES à travers les stages de vacances et les stages académiques.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'encadrement des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle a connu une performance de l'ordre de 75,5%, grâce à une plus grande opérationnalité des CMPJ et aux efforts d'encadrement qui y ont été déployés.							
Perspectives 2019	73 112 jeunes encadrés et accompagnés par les structures du MINJEC dans un processus d'insertion socioprofessionnelle En outre, il conviendrait de poursuivre l'opérationnalisation de plus de structures d'encadrement des jeunes et la capacitation des ressources humaines.							

Action 03 PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

La faible performance de l'action pourrait s'expliquer par l'insuffisance de la ressource allouée qui n'a pas permis de couvrir toute la cible projetée ; ladite cible tenant compte, non pas de la dotation allouée, mais de la demande exprimée.

otation allouée, mais de la demande exprimée.

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes en difficulté								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes en difficultés ayant acquis des compétences leur permettant de s'insérer dans la société				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 44.92		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		1470.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		2400.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1078						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	22 500 000	22 500 000	16 385 000	16 385 000	16 385 000	16 385 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'encadrement et l'accompagnement des jeunes en difficultés (JED) des milieux ruraux et urbains se situe dans un contexte marqué par une certaine indigence sociale et la précarité absolue.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Encadrement et accompagnement des jeunes en difficultés(JED) des milieux ruraux et urbains à travers des aides/secours ponctuels et appuis aux AGR des JED								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	l'encadrement et l'accompagnement des jeunes en difficultés(JED) des milieux ruraux et urbains a connu un taux de réalisation relativement bas. Ce bas niveau de réalisation pourrait se justifier par l'inadéquation de la ressource financière disponible et le nombre des JED à accompagner.								
Perspectives 2019	3 200 jeunes en difficultés ayant acquis des compétences leur permettant de s'insérer dans la société. Par ailleurs, il conviendrait de renforcer le crédit alloué à la ligne aides/secours et appuis aux AGR des JED, question d'atteindre les extrants projetés et toucher le plus grand nombre de la cible.								

Action 04 PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF	Promouvoir l'esprit associatif en milieu jeune								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organisations de jeunesse développées et encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 82.73		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		7000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		12000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		9 928 organisations de jeunesse encadrées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	52 500 000	52 500 000	49 499 345	49 499 345	49 499 345	49 499 345	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Conformément aux dispositifs règlementaires du CNJC, l'année 2018 marquait la fin de la prorogation du mandat des différents bureaux exécutifs tant au niveau communal, départemental qu'au niveau national. A cet effet le processus de renouvellement desdits organes dirigeants a été conduit par les autorités administratives dans leurs circonscriptions respectives et au niveau central, par une équipe mise en place par Monsieur le MINJEC.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le renouvellement des organes dirigeant du conseil national de la jeunesse Cameroun (CNJC). - La Formation des membres du Bureau exécutif national et des bureaux régionaux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mises à disposition ont permis la finalisation du processus de renouvellement et l'installation des différents bureaux à tous les niveaux.								
Perspectives 2019	13 000 organisations de jeunesse développées et encadrées Aussi conviendrait-il de donner une nouvelle impulsion aux activités du CNJC sur le terrain, après le renouvellement de ses organes dirigeants, notamment à travers le renforcement des capacités des membres en leadership et gestion de groupes.								

Action 05 PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

OBJECTIF	Doter les jeunes de compétences leur permettant de contribuer à la vie de la nation								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes dotés de compétences en vue de participer au développement national				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 357.87		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		13715.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		35000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		125 253						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	509 122 815	509 122 815	287 909 809	287 909 809	48 786 994	48 786 994	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Exposition des jeunes aux IST/VIH/SIDA ; Développement des comportements à risque chez les jeunes ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Organisation de campagnes de sensibilisation sur les IST/ VIH / SIDA et formation des pairs éducateurs. Sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA, la consommation des drogues, les violences faites aux enfants à travers les TIC, notamment la plateforme U-Report qui suscite la participation des jeunes via des sondages et une ligne verte pour l'information								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La performance enregistrée ici est au-dessus des estimations grâce à l'extension des activités de formation et de prévention VIH à d'autres CMPJ, et à l'intensification de la sensibilisation à travers des approches innovantes telles que les TIC, notamment la plateforme U-Report								
Perspectives 2019	150 000 jeunes dotés de compétences et aptes à participer au de développement national. En outre, il importe de poursuivre l'extension de l'action à plusieurs autres structures d'accompagnement sur le territoire national.								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES

OBJECTIF	Porter de 14,1 % à 35 %, le taux de couverture du territoire national en structures d'encadrement opérationnelles disponibles								
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture du territoire national en structures d'encadrement opérationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 57.08		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2015						
	Valeur de référence:		16.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		47.29999923706055						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	787 632 675	486 775 675	787 632 675	486 775 675	486 775 675	486 775 675	61,8 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par une augmentation du besoin d'encadrement extrascolaire des jeunes, contrastant avec le faible taux de couverture en structures d'encadrement opérationnelles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Construction, réhabilitation et équipement des structures d'encadrement des jeunes (01 CMPJ construit, 05 CMPJ 31 équipés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de réalisation technique satisfaisant s'explique par le fait que le MINJEC a opté pour l'équipement de davantage de structures, afin de les rendre plus opérationnelles.								
Perspectives 2019	33,5% de couverture du territoire national en structures d'encadrement opérationnelles. Il convient de mettre en place un système de recherche de financements additionnels en vue d'améliorer la couverture en structures d'encadrement opérationnelles.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 348

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA
JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Responsable du programme

YERIMA Joseph
*Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des
Jeunes*

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 346 : Gouvernance et Appui Institutionnel, qui est le programme support vise la mise en œuvre des programmes opérationnels à travers un appui indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Ce programme traite essentiellement des aspects transversaux des programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements de services, le renforcement de la gouvernance, etc.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 4 335 210 325	CP 4 335 210 325
RESPONSABLE DU PROGRAMME	YERIMA Joseph, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 348 du MINJEC a été exécuté dans l'optique de poursuivre la modernisation des dispositifs de gouvernance des Services publics fondée sur l'amélioration des conditions de travail dans certaines structures, dans un contexte général caractérisé par :

- L'insécurité dans certaines régions du pays (Extrême-Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Adamaoua, Est) ;
- La réduction du train de vie de l'État ;
- La rareté de la ressource financière ;
- La préparation de la CAN 2019 ;
- L'organisation des élections présidentielles, ... ;
- La gestion de la crise post-électorale ;
- le manque d'infrastructures adéquates de services;
- le manque d'équipements conséquents ;
- l'instabilité des applications d'exécution budgétaire;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du cadre organique ;
- la mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'Etat;
- la poursuite de la mise en œuvre du nouveau cadre organique ;
- la poursuite de la mise en œuvre du régime de la déconcentration de la gestion des ressources humaines ;

- l'évolution permanente des applications de gestion budgétaire et du personnel de l'Etat (SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE) ;
- l'introduction permanente de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme;
- l'introduction de nouvelles réformes administratives ;
- l'introduction de nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 348 pour ce deuxième triennat était d'Améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes. Ceci devait s'observer par l'atteinte d'un Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère égal à 100%. Au cours de l'exercice 2018 la valeur atteinte est de 90%. Cette contre-performance qui s'observe plus au niveau des ressources transférées et particulièrement les travaux de construction, est due en grande partie par la non maîtrise des procédures de passation des marchés par les Maires, et également le non paiement des décomptes qui crée le phénomène de multiplication de chantiers abandonnés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 404 887 837	CP 4 404 887 837
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -69 677 512	Ecart CP -69 677 512
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 245 055 000	CP 4 245 055 000
TAUX DE CONSOMMATION	96,37 %	96,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	D'une part nous avons la faible dotation de l'enveloppe budgétaire qui implique le saupoudrage dans la répartition des ressources et ne permet pas d'améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel, d'autre part on relève le problème de quotas trimestriels non proportionnel à la dotation de base ;	
PERSPECTIVES 2019	-accroissement de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINJEC ; -poursuite de l'opérationnalisation du nouvel organigramme ; - poursuite de la formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE)	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Bien que le taux de réalisation technique du programme semble satisfaisant, il cache beaucoup d'insuffisances telles que :

- L'équipement et l'aménagement insignifiant des structures,
- La construction de deux délégations départementales ;
- La démotivation du personnel liée au manque criard de d'outils et d'équipement de travail entraînant le saupoudrage dans la programmation des acquisitions en équipement ;
- Le saupoudrage dans la répartition des ressources ;
- Les missions de suivi et d'audit ne couvrant pas les 1/4 de l'étendue du territoire national ;

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures								
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		90.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	839 500 000	839 500 000	964 090 131	964 090 131	953 517 000	953 517 000	98,9 %	98,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Cette activité a été mise en œuvre dans un contexte marqué par l'introduction d'un nouveau régime financier de l'État, ainsi que de nouvelles réformes sur le processus de passation des marchés et la réduction du train de vie de l'État qui reste d'actualité.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Un rapport de supervision des activités du département ; - Un rapport de gestion des sollicitations communes disponible ; - Un rapport sur la gestion des charges incompressibles ; - Un rapport de coordination des services ; - Deux rapports du comité de gouvernance ; - Service de gardiennage assuré dans les trois sites des services centraux ; - Services d'entretien et de maintenance assurés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Presque tout le dispositif de pilotage est opérationnel à l'exception de la responsabilisation au niveau des tâches, ainsi que les protocoles de gestion des programmes qui sont en cours d'élaboration								
Perspectives 2019	Déployer la chaine de responsabilité jusqu'au niveau des tâches ; Optimiser la mise en œuvre du système de contrôle de gestion avec l'élaboration du protocole de gestion des différents programmes Animer le dialogue de gestion dans les programmes								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		6.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		18.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	36 136 000	36 136 000	27 375 923	27 375 923	27 375 923	27 375 923	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Implémentation du nouveau Régime Financier de l'État ; - Déploiement progressif de la chaîne PPBS ; Activation de nouvelles structures opérationnelles (PNV, FONIJ, ONJ, PEPCIN).								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Programmes revus et actualisés; - CDMT élaborés et RAP en cours d'élaboration ; Missions de suivi et évaluation des projets et programmes effectuées.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accompagnement effectif des administrations partenaires (MINEPAT/MINFI) ; - Maîtrise progressive des exigences du budget programme par les acteurs de la chaîne PPBS								
Perspectives 2019	- Poursuite de la sensibilisation et de la formation des membres de la chaîne PPBS à l'élaboration des différents documents de planification et de programmation et à la maturation des projets ; - Révision de la politique Nationale de la jeunesse Réalisation d'une étude sur la prise en compte effective du genre et la cartographie des CMPJ								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		6.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		18.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	69 500 000	69 500 000	74 248 954	74 248 954	74 248 954	74 248 954	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par : - La réduction du train de vie de l'État ; - La rareté de la ressource financière ; - l'instabilité des applications d'exécution budgétaire; - la mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'Etat; - l'évolution permanente de l'application de gestion budgétaire (PROBMIS) ; - l'introduction permanente de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme; - l'introduction de nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Préparation du Budget (Collecte des données pour la préparation du budget, organisation et participations aux Séminaires de préparation du budget, organisation des sessions de budgétisation, participation aux différentes instances de défense du budget, élaboration du PPA et du PTA) Suivi de l'Exécution du Budget (élaboration de toute la documentation relative à l'exécution du budget, exécution du budget) ; élaboration de toutes la documentation relative aux marchés et suivi de l'exécution desdits marchés, élaboration du RAP, suivi de l'exécution physico-financière du BIP) ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur de l'action non conforme avec l'objectif Accompagnement effectif des administrations partenaires ; Participation aux conférences de programmation des marchés ; Réalisation des missions de suivi de l'exécution physico-financière du BIP ; Respect des procédures en vigueurs ; Formation du personnel de la chaine d'exécution du budget ; Suivi et contrôle.								
Perspectives 2019	Reformuler l'indicateur de l'action ; Tenir mensuellement les réunions de cadre de concertation sur le suivi de l'exécution physico-financière du BIP; Etendre la politique de paieries spécialisées ; Stabiliser l'évolution des versions de l'application de gestion budgétaire ;								

Action 05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 88.33	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		53					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	743 738 325	743 738 325	741 070 662	741 070 662	741 070 662	741 070 662	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans un contexte de manque d'infrastructures et le délabrement avancé des édifices existants du MINJEC. L'on observe également le sous-équipement des services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aménagement de cinq (05) sites ; Construction d'une (01) DDJEC ; Réhabilitation du bâtiment annexe des services centraux et extension du bâtiment de l'ONJ, de trois DDJEC, de quatre (04) DAJEC, Equipement des Services Centraux en matériels roulants et informatiques, d'une (01) DRJEC, de six (06) DDJEC et de dix-huit (18) DAJEC.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat qui semble satisfaisant cache beaucoup d'insuffisances telles que : l'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, construction achevée d'une délégation (DDJEC HAUTE-SANAGA) et travaux de construction en cours d'une délégation (DDJEC NDE) sur les 418 ; Travaux en cours de la réhabilitation et extension du bâtiment du MINJEC (ancienne coopération française) Saupoudrage dans la répartition des ressources ;							
Perspectives 2019	Poursuivre les constructions, réhabilitations et équipements des structures. Faire un état de lieu sur le patrimoine mobilier et immobilier du MINJEC							

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91.43		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		49.040000915527344						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		64						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 525 836 000	2 525 836 000	2 495 960 940	2 495 960 940	2 344 034 709	2 344 034 709	93,91 %	93,91 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par : - L'insécurité dans certaines régions du pays (Extrême Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Adamaoua, Est) ; - l'instabilité des applications de gestion du personnel; - l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du cadre organique ; - la poursuite de la mise en œuvre du nouveau cadre organique ; - la poursuite de la mise en œuvre du régime de la déconcentration de la gestion des ressources humaines ; - l'évolution permanente des applications de gestion du personnel de l'Etat (SIGIPES, ANTILOPE) ; - l'introduction permanente de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme; - l'introduction de nouvelles réformes administratives ; - l'introduction de nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Renforcement des capacités des personnels ; Modernisation de la gestion des carrières et des pensions ; Centralisation et mise à jour des fichiers du personnel et de la solde ; 04 meilleurs unités techniques opérationnelles primées ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- L'insécurité dans certaines régions du pays (Extrême Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Adamaoua, Est) - L'instabilité des lignes de traitement SIGIPES et ANTILOPE ; - L'Insuffisance de ressources ne permettant pas un déploiement optimal du cadre organique, ainsi que la collecte des données sur le terrain ; - Le faible taux de retour des fiches de collecte ; Le cadre organique désuet.								

Perspectives 2019	- Optimisation de la gestion prévisionnel des effectifs par compétences ; - renouvellement du cadre organigramme ; - formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, GESTION de carrières des pensions et de la Solde, Marchés Publics, WORD, EXCEL, INTERNET,...) ; - augmentation des formations et recyclages du personnel en vue d'attendre les nouveaux objectifs MINJEC - Intensification de l'opération d'assainissement du fichier du personnel et de la solde aux Délégations Régionales et augmentation du nombre des rapports transmis au CISM - Redynamisation de la mutuelle des personnels MINJEC ; - renforcement des capacités des personnels en vue d'une déconcentration effective de la gestion des carrières et de la solde; - effectivité du mandatement des autres accessoires de la solde aux personnels du MINJEC, afin qu'ils soient satisfaits sans se déplacer de leurs lieux de services respectifs ; - Accompagnement du personnel retraités ou en voie de la retraite sur le traitement prévisionnels de leurs actes de fin de carrière ; - Dématérialisation des procédures ; - Finalisation de l'élaboration du manuel de procédure administratif au MINJEC ; - Réactivation du comité interne de contrôle solde.
-------------------	---

Action 07 DÉVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre Différentes structures du MINJEC							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 000 000	12 000 000	9 600 000	9 600 000	9 600 000	9 600 000	100 %	100 %

Action 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission au MINJEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		16.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	44 000 000	44 000 000	36 600 000	36 600 000	36 600 000	36 600 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par : - Démotivation du personnel ; - Rendement peu satisfaisant due aux absences irrégulières au poste ; - Observation des actes de corruption ; Qualité approximative du service public.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Rapport de contrôle et d'Audit ; -Un rapport de la cellule anti-corruption.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Insécurité dans certaines Régions qui ne permet pas un déploiement optimal ; L'insuffisance des ressources financières et logistiques qui ne permet pas de se déployer sur l'étendue du territoire par conséquent la sensibilisation de personnels à la lutte contre la corruption reste limitée.								
Perspectives 2019	- Organiser des séminaires zonaux de sensibilisation du personnel ; - Intensifier les missions de contrôle ; - Multiplier les audits dans les structures ; - Vérifier les présences effectives des responsables aux postes ; Evaluer l'application des circulaires ministérielles dans les services déconcentrés, rattachés et sous-tutelles.								

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements au MINJEC							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des textes élaborés dans les délais au MINJEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	16 000 000	16 000 000	13 190 000	13 190 000	13 190 000	13 190 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Conseil Juridique a été mené dans un contexte visant à impulser de manière plus dynamique au sein du MINJEC : -le respect de la légalité et de la régularité des actes engageant le Ministère ; - l'élaboration et la mise en forme régulière et conforme à la législation en vigueur, des Textes règlementaires et des projets de Conventions/Accords initiés par le Ministère ou soumis à la signature du Ministre ; -la vulgarisation de la culture juridique, en vue de permettre aux personnels du MINJEC, d'intégrer le respect de la légalité dans la mise en œuvre des missions qui leur sont dévolues au quotidien. -la protection et la défendre du MINJEC contre les attaques et entraves susceptibles de porter atteinte à ses intérêts. -la mise en œuvre des mécanismes juridiques visant à sécuriser le Patrimoine Foncier du MINJEC. -les bonnes pratiques à observer par le CNJC dans le cadre de l'implémentation du processus électoral relatif au renouvellement des organes dirigeants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Missions mises en œuvre par la Division des Affaires Juridiques auprès des Services Déconcentrés en vue de promouvoir et vulgariser de la culture juridique au sein du MINJEC. -06 causeries éducatives organisées ; - 150 Personnels des Services Déconcentrés du MINJEC formés et sensibilisés sur la culture juridique. - Recours instruits et suivis, règlement des litiges Extrajudiciaires et judiciaires auprès du Tribunal Criminel Spécial, du Tribunal Administratif et du Tribunal de Grande Instance en vue d'assurer la protection et la défense des intérêts de l'Etat (MINJEC). -Mise en place des mécanismes juridiques requis dans le cadre des opérations de renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun à travers tout le territoire national							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les fonds mis à la disposition de la Division des Affaires Juridiques ont permis de : -veiller au respect de la légalité et de la régularité des Textes règlementaires et de tous les actes/Conventions/Accords de Partenariats/contrats qui engagent le MINJEC ; - d'assurer la protection et la défense des intérêts de l'Etat (MINJEC) dans différents litiges/ contentieux extrajudiciaires et en justice ; -et de mieux encadrer les activités relatives au renouvellement des organes dirigeants du CNJC.							
Perspectives 2019	En perspectives, la Division des Affaires Juridiques envisage intensifier la vulgarisation de la culture juridique au bénéfice du personnel des Services Centraux, Déconcentrés, et Rattachés du MINJEC ainsi que la formation et le renforcement des capacités dudit personnel. Elle envisage par ailleurs, l'élaboration d'un recueil des textes juridiques du MINJEC et l'intensification accrue, des mesures visant à assurer de manière effective, la sécurisation du patrimoine foncier du MINJEC.							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 106.67		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		75.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	20 500 000	20 500 000	16 399 865	16 399 865	16 399 865	16 399 865	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par : - La poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique sur les faits d'incivisme et de civisme ; - L'opérationnalisation du Plan triennal « Spécial-jeunes » ; - L'organisation des élections présidentielles ; - Les discours de haine dans les médias et les réseaux sociaux ; La crise sécuritaire.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Au cours de l'année 2018, la Cellule de communication a réalisé plusieurs actions de visibilité sur les activités du ministère de la Jeunesse et de l'Education civique. Il s'agit notamment de : - l'élaboration des plans de communications (Fête de la Jeunesse, Fête Nationale, Campagne nationale d'éducation civique, Journée internationale du volontariat, etc.) ; -la production et diffusion des microprogrammes audio-visuels ; -l'animation et mise à jour régulière des plateformes numériques du MINJEC ; -la couverture médiatique des activités institutionnelles du MINJEC, de ses programmes et projets (cérémonie des vœux, Fête de la Jeunesse, Fête Nationale, évaluation de la Campagne nationale d'éducation civique ; etc.) - la production et la diffusion des supports de communication, notamment la production de 26 éditions de l'émission radiophonique institutionnelle « Jeunesse sur les ondes »; et la production d'une plaquette du ministère -- le suivi et la veille médiatique en matière de communication sur la jeunesse ; - la production et diffusion des publications diverses et autres communiqués dans les médias ; -la production et la diffusion de reportages sur les activités du MINJEC ; - la création d'une chaine de télévision en ligne « MINJEC web TV » ; -la production des visuels de communication.								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mises à notre disposition ont permis de mettre en œuvre de manière satisfaisante le plan d'action de la Communication. Ainsi, plusieurs activités ont pu être réalisées. Des actions majeures ont été réalisées, notamment la mise en œuvre du plan de communication sur la célébration de la Journée Internationale du Volontariat, la poursuite de la campagne médiatique contre l'incivisme, la production des microprogrammes audiovisuels sur les faits d'incivisme et de civisme, la création, l'animation et la mise à jour régulière de plusieurs pages internet et réseaux sociaux institutionnels, l'animation et la facilitation de plusieurs événements majeurs du MINJEC. L'écho provoqué au sein de l'opinion publique nationale montre à suffisance l'intérêt que les thématiques du MINJEC suscitent auprès de nos cibles et partenaires un intérêt certain, et encouragent à continuer le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des activités de communication et relations publiques dans le budget du ministère. Certes, l'on peut relever quelques insuffisances au niveau de l'enveloppe budgétaire allouée pour cette action, laquelle n'a pas permis de réaliser certaines actions envisagées en l'occurrence la production et la diffusion du Magazine du MINJEC ainsi que de certains visuels dont l'existence devrait contribuer à optimiser la visibilité des missions et activités du secteur jeunesse au sein de l'opinion nationale et internationale.
Perspectives 2019	Pour l'année prochaine, il est prévu la mise en œuvre de grandes actions de communication autour de : - l'intensification de la campagne médiatique sur les faits de l'incivisme et du civisme ; - la reconfiguration du site MINJEC ; - la promotion des plateformes numériques du MINJEC ; - la production d'émissions pour la chaîne de télévision en ligne ; - L'intensification de la production et diffusion des microprogrammes d'éducation civique - La communication autour des programmes et projets du Plan Triennal « Spécial-Jeunes » ; - L'élaboration et le développement d'une nouvelle stratégie de communication au MINJEC ; - La relance de la production du Magazine du MINJEC, mais aussi la poursuite de l'accompagnement des programmes, projets et structures du MINJEC en matière de mise en œuvre des actions de communication et de marketing média ; La reformulation de l'indicateur de l'action.

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINJEC								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINJEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83.33		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	28 000 000	28 000 000	26 351 362	26 351 362	26 351 362	26 351 362	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action gestion des ressources documentaire s'exécute dans l'optique de poursuivre la modernisation des dispositifs de gouvernance des services publics fondée sur l'amélioration des conditions de travail dans certaines structures, dans un contexte général caractérisé par : - le manque de dispositif d'archivage et de documentation.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Descentes de sensibilisation et de formation sur la gestion documentaire auprès des structures déconcentrées. - Suivi des activités de production documentaire. Acquisition du matériel de production des supports.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le CNPDDJ ne dispose pas encore d'infrastructure et du matériel de production adéquat ce qui justifie la faible production documentaire.								
Perspectives 2019	- Acquérir le un site pour la construction du Centre ; - Réactualisation de plan de construction du centre ; - Construction et équipement du centre ; - La mise en place d'une bibliothèque physique et virtuelle en faveur des jeunes du Cameroun et de la diaspora ; - Formation du personnel à l'utilisation du matériel de production ; Conception et production des différents documents et supports notamment ceux relatifs aux différentes célébrations et à la campagne ECIN.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2018 du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, le passage la troisième année du deuxième triennat (2016-2018) et la **sixième** année de mise en œuvre du nouvel organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable **autonomisation des jeunes, un réarmement moral des populations pour un vivre ensemble harmonieux**.

Les premiers résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs ; le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique s'est fixé comme objectif stratégique : « ***promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale*** ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de projets et de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment :

- La mise en œuvre du PTS-jeunes ;
- La promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale à travers la poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale dont le Projet d'Education Populaire, Civique et d'intégration Nationale (PEPCIN) assurera la pérennité ;
- La promotion de l'insertion socio-économique des jeunes ;
- L'opérationnalisation des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale avec la création et l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale à tous les niveaux ;
- La formation des Médiateurs Communautaires sur l'ensemble du territoire ;

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale L'objectif de cet axe était de porter de 465898 à 5521280 le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC en 2018.

Au titre de l'exercice 2018, cet axe a atteint le chiffre de 2 429858, valeur cumulée de 2016 et

2018 de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC Cette performance a été possible grâce aux activités de grande mobilisation.

Promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes :

Dans le cadre du triennat en cours, la stratégie mise en place par le MINJEC en matière d'insertion socioéconomique des jeunes vise à intensifier les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, et à développer des actions susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes en quête d'emploi ou d'auto-emploi.

Pour ce faire, le MINJEC a fondé sa stratégie en ce qui concerne notamment le programme 347 sur deux principaux piliers à savoir la formation et l'accompagnement des jeunes.

Faisant suite à la mobilisation des jeunes dans leurs différentes zones de résidence, la formation permet aux jeunes d'acquérir des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) leur permettant de résoudre les problèmes auxquels ils font face et de s'insérer dans leur milieu de vie. L'accompagnement consiste à encadrer les jeunes formés ou ayant des acquis à faire valoir, dans l'élaboration et la mise en place de leurs projets entrepreneuriaux ou de leurs projets professionnels. L'intérêt ultime étant de favoriser leur contribution au développement.

Suivant cette logique six actions ont été identifiées à savoir :

1. Le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
2. L'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion socioprofessionnelle ;
3. La promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
4. La promotion de la vie associative ;
5. La promotion de la participation des jeunes ;
6. Le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en place de ces actions pour l'exercice 2018 a permis d'atteindre les principaux résultats ci-après :

- la formation de **165 105** jeunes dans les structures du MINJEC en vue de leur faire acquérir des compétences nécessaires à leur insertion sociale et économique ;
- L'insertion dans le tissu économique de **43 545** jeunes ;
- L'appui à la création de 14 515 entreprises par les jeunes ;
- Le renforcement des capacités et l'autonomisation de 1078 jeunes en difficultés ;
- Le renforcement des capacités de 7586 jeunes dans le processus de prise de décision ;
- L'accompagnement de 9 928 organisations de jeunesse ;
- La construction de 01 CMPJ et l'équipement de 05 CMPJ.

En clair, on est en droit de dire que les résultats obtenus concourent à la réalisation de l'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique qui est de **Promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale.**

3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre de l'ensemble des programmes du Ministère a révélé une formulation peu porteuse des objectifs, des actions et des indicateurs

- Le budget programme étant une construction permanente, la cuvée 2016 – 2018 des programmes a montré que des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs ;
- Il existe un besoin d'harmonisation de certains éléments de programmes, afin d'éviter par exemple d'avoir des indicateurs différents pour renseigner une même réalité, ou d'avoir des libellés d'actions différents donnant l'impression de traiter des réalités différentes ou de présenter de façon agrégée les données différentes par nature.

La mise en place d'une base de données, ou d'un répertoire des indicateurs permettrait de régler en partie ce problème ;

- Bien choisir les indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. Il faudrait un meilleur accompagnement dans la formulation des indicateurs compte tenu de la spécificité du secteur social dont les données se prêtent difficilement à la quantification.

3.3. PERSPECTIVES 2019

- veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère ;
- améliorer le dialogue de gestion des programmes dans le but de renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
- rationaliser les activités des différentes actions pour obtenir de meilleurs résultats ;
- mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- solliciter une dotation budgétaire permettant de faire fonctionner toutes les structures engendrées par le nouvel organigramme du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
- accélérer la mise en œuvre du Plan triennal SPECIAL Jeunes ;
- renforcer le processus de déconcentration de gestion de la solde et des pensions (*transmission des Etats de Somme Due et saisie et validation des ESD, logement et avancement*)
- La mise en œuvre de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par les services centraux et déconcentrés du MINJEC ;
 - Campagne médiatique sur l'éducation civique et l'intégration nationale (les symboles, emblèmes et institutions de la République, les valeurs...) ;
 - Accompagnement à la création des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale en milieux scolaire, extrascolaire et universitaire ;

- Campagne d'éducation civique en milieu scolaire (jeux FENASSCO) ;
- Suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations du colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale dans les régions ;
- la conception et la production des supports de sensibilisation en prélude à la campagne nationale d'éducation civique ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Camerounaise de l'Intégration Nationale ;
- la mise en œuvre du Programme National d'Education Civique ;
- La révision du document de Politique Nationale de la Jeunesse ;
- L'accélération de la mise en œuvre du PNV ;
- l'organisation d'une rencontre des services centraux et déconcentrés du MINJEC en vue d'harmoniser les méthodes d'intervention des responsables sur les questions d'éducation civique et d'intégration nationale.